

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'EXTRANET DEDIE AU SOUTIEN DES PROJETS INNOVANTS COLLABORATIFS

(Version en vigueur à partir du 23 Décembre 2015)

L'Extranet dédié au « Soutien des projets innovants collaboratifs », ci-après dénommé « Extranet », est la propriété de la Société Anonyme Bpifrance Financement, au capital social de 839 907 320 € immatriculée au RCS de Créteil sous le n°320 252 489, ayant son siège social au 27/31, avenue du Général Leclerc – 94710 MAISONS ALFORT cedex.

Le directeur de la publication de l'Extranet est Monsieur Nicolas DUFOURCQ, en sa qualité de représentant légal de la Société Anonyme Bpifrance Financement (ci-après dénommée Bpifrance Financement).

I - PRESENTATION DE L'EXTRANET

Bpifrance Financement collabore aux côtés des pouvoirs publics :

- A la gestion du Fonds Unique Interministériel (FUI), ci-après désigné par FUI
- A l'action Projets de R&D structurants pour la compétitivité (PSPC), ci-après désigné par PSPC
- A la gestion du Fonds national pour la Société Numérique (FSN), ci-après désigné par FSN
- Au dispositif Partenariats Régionaux d'Innovation (PRI)
- Au concours mondial « innovation 2030 » (CMI) ci-après désigné par CMI
- A l'action Projets industriels d'Avenir, ci-après désigné par PIAVE
- Au Concours National d'Aide à la Création d'Entreprises de Technologies Innovantes – i-LAB

Le tout a pour vocation de financer le lancement ou le développement de projets innovants collaboratifs.

L'Extranet est une application informatique sécurisée, hébergée par Bpifrance Financement. L'Extranet utilise les technologies de l'internet et permet le traitement des appels à projets FUI, PSPC, FSN, PRI, CMI, PIAVE, i-LAB

Il a été créé afin de faciliter le travail en commun des différents intervenants.

L'Extranet est un outil interactif, accessible aux seuls représentants habilités des entités intervenantes dans les différents appels à projets.

L'obtention d'un identifiant et d'un mot de passe est une condition préalable à cet accès.

L'Extranet couvre l'ensemble du processus de collecte des informations et avis pour un projet jusqu'à la prise de décision.

Cela concerne :

- le dépôt des projets qui lui sont soumis en réponse à un appel à projets,
- l'instruction des projets par les experts désignés notamment par le Comité Technique de Coordination des pôles (COTECH), le Commissariat Général à l'Investissement (CGI), la Commission innovation 2030, le comité de pilotage régional (CPR), le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ou par Bpifrance Financement,
- l'enregistrement de l'intention de cofinancement par les collectivités locales sous la coordination des préfets et administrations déconcentrées de l'Etat, en concertation avec les Directions régionales de Bpifrance Financement (FUI),
- la présélection des projets sous l'égide : du Comité Technique de Coordination des pôles (CoTech); du Commissariat Général à l'Investissement (CGI), du Comité de Sélection Régional (CSR) pour le PRI, du Comité de pilotage du CMI, du Comité de pilotage de l'action PIAVE, du Comité de pilotage de l'action PSPC , des Comités Techniques du suivi du FSN et des jurys régionaux et nationaux pour le concours i-LAB.
- en tant que de besoin, l'analyse financière des dossiers par les Directions Régionales de Bpifrance Financement,
- la sélection des projets par les instances de décision,

II - CONDITIONS D'UTILISATION DE L'EXTRANET

Certaines conditions s'imposent à tous les UTILISATEURS (voir 1), d'autres concernent les UTILISATEURS qui déposent une réponse à un appel à projets (voir 2), d'autres enfin doivent être observées par les intervenants dans le traitement des réponses à appel à projets (voir 3).

- 1 - Conditions communes à tous les utilisateurs

L'UTILISATEUR est une personne physique habilitée à représenter un organisme intervenant dans le dépôt ou l'instruction des dossiers de présentation aux projets innovants-collaboratifs.

Il est ici précisé que le mot « organisme » peut désigner des sociétés, des Ministères, des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales.

Chaque UTILISATEUR doit prendre impérativement connaissance, avant toute inscription, des présentes Conditions Générales d'Utilisation de cet extranet, les accepter et s'engage, sans aucune réserve, à les respecter à tout moment et en toute circonstance à compter de la première utilisation de l'Extranet.

Le mode de fonctionnement de l'Extranet est décrit dans les rubriques «FUI », « PSPC », « PRI », « FSN », « CMI », « PIAVE » « I-LAB » qui se trouvent dans le bandeau de l' Extranet.

Le déroulement de la procédure de l'appel à projets est expliqué dans le document « cahier des charges de l'appel d'offres » qui se trouve dans les rubriques « FUI », « PSPC », « PRI », « FSN », « CMI », « PIAVE », « i-LAB ».

L'UTILISATEUR s'engage à agir de façon sincère et loyale dans l'utilisation de l'Extranet et s'engage à ne pas contrevenir à toute la réglementation qui lui serait applicable.

La mise en ligne sur l'Extranet de projets, d'analyses, d'instructions, d'expertises, d'avis, de décisions ou autres est à la charge de chaque UTILISATEUR concerné. Celui-ci doit saisir, enregistrer, télécharger des informations, documents, avis ou autres selon la procédure indiquée dans « Documents Utiles » avec soin et sincérité. Bpifrance Financement ne saurait être tenu pour responsable des conséquences éventuelles d'un défaut de diligence de l'UTILISATEUR dans l'administration de son projet.

L'UTILISATEUR s'engage à ne pas introduire dans l'Extranet toute information ou document, de quelque nature que ce soit, ayant un contenu qui serait incomplet, inexact ou contraire aux lois et règlements en vigueur ou qui pourrait porter atteinte à un autre UTILISATEUR de l'Extranet.

L'UTILISATEUR s'engage également à ne pas diffuser, mettre en œuvre des contenus, messages ou outils contenant des programmes susceptibles de causer des dommages informatiques, de désorganiser l'Extranet, de détourner de son utilisation normale ou de porter atteinte aux systèmes de sécurité de l'Extranet.

Les UTILISATEURS doivent signaler à l'administrateur de l'Extranet toute utilisation de l'Extranet qui leur semblerait abusive et/ou contraire aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Il est précisé que Bpifrance Financement et/ou toute autre société de son groupe ne pourront être tenu(s) responsable(s) des dommages directs ou indirects, pertes ou frais, résultant de l'utilisation de cet Extranet, ou de l'impossibilité de l'utiliser, ou d'un mauvais fonctionnement, d'une interruption, d'un virus, ou encore d'un problème de ligne ou de système, faits de tiers, force majeure ou cas fortuit.

La confidentialité des projets, des études et documents associés est un impératif qui s'impose à tous, sans limite de temps, à l'exception des informations qui seraient tombées dans le domaine public.

Ainsi :

- dans tous les cas, les données sont regroupées par projets distincts et ces derniers sont cloisonnés de façon étanche. Un UTILISATEUR ne peut donc pas accéder aux données relatives à un projet pour lequel il n'a pas été dûment agréé ;
- un UTILISATEUR répondant à un appel à projets accède uniquement aux données et documents déposés par lui ou ses partenaires ;
- un UTILISATEUR représentant un organisme habilité à intervenir dans le traitement d'une réponse à appel à projets, accède aux informations, avis et documents concernant cette seule réponse ;
- les documents téléchargés sur l'environnement réservé « confidentiel » sont uniquement accessibles au déposant, aux experts agréés pour le projet concerné, aux membres des Comités Techniques de l'action concernée, aux personnels de Bpifrance Financement en charge de l'instruction et aux collectivités territoriales, sauf, pour ces dernières, en cas de demande contraire écrite des porteurs des projets. Le document de demande de refus d'accès établi par le partenaire chef de file du projet, signé par son représentant légal sur papier à en-tête de l'entreprise et engageant l'ensemble des partenaires du projet, doit être scanné et déposé sous Extranet, onglet « Documents du projet », rubrique « Autres documents du projet ».

2 - Conditions concernant les UTILISATEURS répondant à un appel d'offres

L'UTILISATEUR répondant à un appel à projets, n'a pas à adhérer à la « Charte pour l'utilisation de l'Extranet de Bpifrance Financement » laquelle est réservée aux intervenants chargés du traitement des réponses (voir 3).

En cliquant sur la case « J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation » et les accepte sans restriction ni réserve », l'UTILISATEUR certifie, en premier lieu, être dûment habilité à représenter et à engager la ou les sociétés ou les organismes pour le compte desquels il effectue ce dépôt, soit en qualité de représentant légal, soit par mandat exprès (télécharger obligatoirement la copie du ou des pouvoir(s) écrit(s) avant la finalisation de la réponse à l'appel d'offres) et ce jusqu'à notification écrite contraire à l'administrateur de l'Extranet.

De plus, en son nom et en celui des sociétés ou des organismes qu'il représente, il déclare et garantit que :

- les données et informations renseignées dans l'Extranet sont exactes, complètes et licites au regard des lois et des règlements qui leur sont applicables,
- lui et ses mandants :
 - sont à l'origine des informations et documents enregistrés. Les données externes qui ont pu être utilisées doivent être signalées et décrites précisément.
 - sont propriétaires ou bénéficiaires de licences d'exploitation, de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle à utiliser - le cas échéant - dans le projet déposé,
 - sont entièrement et seuls responsables du contenu des données, des informations, des documents, fichiers ou autres qu'ils déposent sur l'Extranet.
 - s'engagent à produire, à première demande, les originaux des documents de réponse et les justificatifs qui pourraient leur être demandés par un UTILISATEUR représentant un organisme intervenant dans le traitement de la réponse à un appel à projets.
 - respectent la confidentialité des données auxquelles ils ont accès sur l'Extranet. En son nom et en celui des sociétés ou des organismes qu'il représente.

Il reconnaît que :

- En cas de non-respect, par lui-même ou par ses mandants, des présentes Conditions Générales d'Utilisation, la responsabilité de Bpifrance Financement, de toute autre société de son groupe, d'un autre Utilisateur ou d'autres organismes adhérant à la Charte annexée aux présentes Conditions Générales d'Utilisation ne saurait être engagée.
- En cas de mise en cause de Bpifrance Financement et/ou de toute autre société de son groupe, d'un autre UTILISATEUR ou de ses mandants (A) par un tiers pour un fait imputable à un UTILISATEUR déposant une réponse à appel à projets ou à ses mandants (B), ledit UTILISATEUR et ses mandants (B) s'engagent solidairement à intervenir aux côtés de Bpifrance Financement et ou de la société de son groupe, et/ou de l'UTILISATEUR et de ses mandants(A) et à le(s) tenir indemne(s) de tout frais, débours ou préjudice.

3 - Conditions concernant les UTILISATEURS intervenant dans le traitement des réponses à un appel à projets.

Les organismes intervenant dans le traitement des dossiers enregistrés dans l'Extranet doivent tous adhérer à la « Charte pour l'utilisation de l'Extranet Bpifrance Financement dédié au « Soutien des projets innovants collaboratifs» qui se trouve sur la page d'accueil et qui est annexée aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, dont elle fait partie intégrante.

L'UTILISATEUR représentant un organisme intervenant dans le traitement d'une réponse à appel à projets, en cliquant sur la case « J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation et les accepte sans restriction ni réserve » et reconnaît de ce fait :

- **avoir pris connaissance, accepter, respecter les Présentes Conditions Générales ainsi que la « Charte pour l'utilisation de l'Extranet Bpifrance Financement dédié au « Soutien des projets innovants collaboratifs»**
- **avoir pleinement conscience des obligations et de la responsabilité qui lui sont déléguées et accepter ces obligations, notamment les obligations de confidentialité, et cette responsabilité sans restriction ni réserve en son nom et au nom de l'organisme qu'il représente.**

III - MODALITES TECHNIQUES D'UTILISATION APPLICABLE à TOUS

Les UTILISATEURS doivent s'assurer que leur navigateur permet bien l'accès dans une configuration sécurisée à l'Extranet, que cette dernière est en bon état de fonctionnement et ne contient pas de virus. L'Extranet est plus particulièrement optimisé pour les navigateurs suivants : Microsoft Internet Explorer à partir des versions 7 et FireFox à partir de la version 2.

Les UTILISATEURS sont responsables de l'utilisation de l'Extranet avec leurs identifiants et mots de passe.

Les UTILISATEURS doivent préserver la confidentialité de leurs identifiants et mots de passe et informer immédiatement l'administrateur de l'Extranet en cas de perte de l'un d'eux ou d'utilisation présumée par un tiers. Ils doivent également informer l'administrateur en cas de départ du projet et, dans ce cas, cesser d'accéder ou tenter d'accéder à l'Extranet.

LES UTILISATEURS et les organismes pour le compte desquels ils agissent sont seuls responsables sur le plan juridique de toutes les actions réalisées sur l'Extranet avec leurs identifiants et leurs mots de passe. Bpifrance Financement ne pourra être tenu responsable des dommages causés par l'utilisation des identifiants et mots de passe par une personne non autorisée.

Bpifrance Financement met en place les moyens nécessaires en fonction des technologies existantes, pour sécuriser cet Extranet et garantir au mieux la confidentialité des informations. L'Extranet de « Soutien des projets innovants collaboratifs » dispose d'une communication sécurisée par le protocole SSL (Secure Socket Layer), qui contrôle automatiquement la validité des droits d'accès aux différentes pages du serveur et garantit l'utilisateur que le serveur auquel il est connecté est bien celui de Bpifrance Financement.

De plus, afin de garantir la confidentialité des échanges entre l'ordinateur de l'utilisateur et les serveurs de Bpifrance Financement, les données transportées sur Internet **sont systématiquement cryptées avec le protocole SSL** dès identification d'un UTILISATEUR. Pour vous assurer que les informations reçues proviennent bien du site Bpifrance Financement, un certificat d'authentification est fourni sur chaque page dite "sécurisée". L'UTILISATEUR peut s'assurer qu'une page est cryptée grâce à l'apparition de l'icône "cadenas" sur son navigateur. Il est possible de consulter le certificat par un simple clic sur cette icône.

Pour toutes questions relatives à l'utilisation technique de l'Extranet, la cellule d'assistance technique peut être contactée au 01 41 79 84 16 ou par courriel à l'adresse suivante : contact-dc2p@bpifrance.fr

L'administrateur de l'Extranet peut être contacté pour toutes questions relatives à la gestion des projets dans l'Extranet (modification/suppression de données du projet...) par courriel aux adresses suivantes :

- pour le FUI : adminfui@bpifrance.fr,
- Pour le PSPC : adminpspc@bpifrance.fr
- Pour le FSN : adminfsn@bpifrance.fr
- Pour le CMI : admincmi@bpifrance.fr
- Pour le PRI : adminpri@bpifrance.fr
- Pour le PIAVE : adminpiave@bpifrance.fr
- Pour i-LAB : admin-i-LAB@bpifrance.fr

L'UTILISATEUR est informé que l'Extranet pourra être interrompu ou perturbé pour des raisons provenant du système informatique (maintenance, pannes, dysfonctionnement des réseaux de télétransmissions...) et que Bpifrance Financement ne saurait en aucun cas être tenu responsable de ces interruptions ou perturbations.

IV DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Déclaration

L'Extranet recueille les noms, prénoms, téléphones ou adresses électroniques de personnes physiques en tant que représentants, experts et/ou contacts habilités des différents organismes intervenants.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, cette base de données concernant les personnes physiques a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Cookies

Le visiteur est informé que, lors de ses visites sur le site, un cookie peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Le cookie est un bloc de données qui ne permet pas d'identifier le visiteur ; en revanche, il enregistre des informations relatives à la navigation de l'ordinateur visiteur sur le site (les pages consultées, la date et l'heure de la consultation, etc.) que Bpifrance Financement pourra lire lors de leurs visites ultérieures.

De façon générale, toute personne peut, si elle le souhaite, s'opposer à l'utilisation de cookies en sélectionnant les paramètres appropriés dans son navigateur pour désactiver les cookies. La rubrique d'aide du navigateur précise la marche à suivre.

Pour Firefox 2.0 : 1. Choisissez le menu "Outils", puis "Effacer mes traces ...". 2. Cookies.

Pour Microsoft Internet Explorer 7.0 : 1. Choisissez le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options"). 2. Cliquez sur l'onglet "Confidentialité" (ou "Confidentiality"). 3. Sélectionnez le niveau souhaité à l'aide du curseur.

Pour Microsoft Internet Explorer 6.0 : 1. Choisissez le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options"). 2. Cliquez sur l'onglet "Confidentialité" (ou "Confidentiality"). 3. Sélectionnez le niveau souhaité à l'aide du curseur.

Pour Netscape 6.X et 7.X : 1. Choisissez le menu "Édition">"Préférences". 2. Confidentialité et Sécurité 3. Cookies.

Pour Netscape Communicator 4.X : 1. Choisissez le menu "Modifier">"Préférences". 2. Cliquez sur l'option "Avancé". 3. Rubrique "Cookies".

Pour Opéra 6.0 et au-delà : 1. Choisissez le menu "Fichier">"Préférences". 2. Vie Privée.

Certains navigateurs ne permettent pas la suppression de tous les cookies. Dans ce cas, la suppression devra s'exercer dans les formes indiquées au paragraphe suivant.

Droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition

Les personnes physiques concernées par la collecte de données à caractère personnel, que ce soit directement ou indirectement par le biais de cookies, disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes aux informations les concernant ". L'exercice de ces droits se fera, dans le respect des conditions prévues aux articles 32 et suivants de la loi précitée, en transmettant une demande par courrier à Bpifrance Financement, Direction du Système d'Information, Service SIAQ, 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex.

V - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les noms, marques et enseignes citées sur l'extranet sont la propriété de leurs déposants respectifs.

L'Etat français, les pôles de compétitivité, Bpifrance Financement sont propriétaires de leurs marques, logos, signes distinctifs et noms de domaine.

L'Extranet, sa structure générale, ainsi que les textes, images animées ou non, savoir-faire, dessins, graphismes et tous autres éléments le composant sont la propriété de Bpifrance Financement.

Les UTILISATEURS s'engagent à respecter les règles de propriété intellectuelle françaises et internationales et s'engagent notamment à ne pas copier, reproduire, diffuser, modifier, altérer, communiquer ou transmettre, sans autorisation préalable, à titre privé ou professionnel, les marques, logos, l'application, les bases de données, brevets, licences, les savoirs faire et tous autres droits de propriété intellectuelle exposés dans l'Extranet de « Soutien des projets innovants collaboratifs »

Il est strictement interdit d'établir des liens hypertexte ou de mettre en ligne l'Extranet sous une autre URL sauf autorisation expresse de Bpifrance Financement.

VI NON-RENONCIATION

Le fait pour Bpifrance Financement de ne pas se prévaloir d'un manquement d'un (ou plusieurs) UTILISATEUR(S) ou organisme à l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation ne saurait s'interpréter comme une tolérance ou une renonciation de sa part à se prévaloir dans l'avenir d'un tel manquement.

VII - MISE A JOUR DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Bpifrance Financement se réserve le droit de modifier et mettre à jour à tout moment l'accès à l'Extranet ainsi que les présentes Conditions Générales d'Utilisation. Bpifrance Financement s'efforcera d'en informer les UTILISATEURS. Ces modifications et mises à jour s'imposent aux UTILISATEURS qui doivent en conséquence se référer régulièrement à cette rubrique pour vérifier les conditions d'utilisation de l'Extranet en vigueur.

VIII- LOI ET COMPETENCE DES TRIBUNAUX

L'Extranet est régi par la loi française. Les litiges seront de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de PARIS.

CHARTRE POUR L'UTILISATION DE L'EXTRANET DEDIE AUX SOUTIEN DES PROJETS INNOVANTS COLLABORATIFS

(Version en vigueur à partir du 23 décembre 2015),

NOTA : Hormis les entreprises déposant des projets, tous les organismes intervenant dans le cadre du traitement des dossiers doivent adhérer à la présente Charte par leur inscription à l'Extranet Bpifrance Financement dédié à ces projets (cf. l'article 2 § 2 des Conditions Générales d'Utilisation de l'Extranet)

Préambule

La Société Anonyme Bpifrance Financement (ci-après dénommée Bpifrance Financement) collabore aux côtés des Pouvoirs Publics à la gestion d'appels à candidature qui ont pour vocation de financer le développement de projets innovants, qu'ils soient menés par une seule entreprise ou collaboratifs entre plusieurs partenaires, en mode concours ou en mode continu.

Les organismes adhérents, impliqués à un stade ou un autre dans le processus d'instruction, de sélection, de financement et/ou de suivi des projets collaboratifs susceptibles de bénéficier d'un financement, confirment - par l'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation de l'Extranet, dont la présente Charte fait partie intégrante, - leur volonté d'adhérer à une série de règles, sous forme d'engagement volontaire, fondées sur des principes de respect de la confidentialité, de disponibilité et de coopération, de professionnalisme, et de meilleur service possible.

1- CONFIDENTIALITE ET RESPECT DE LA LEGISLATION

Les organismes adhérents sont responsables du respect de la confidentialité des données et informations qu'ils pourront recueillir ; ils veillent à ce que leurs collaborateurs intervenants sur les projets :

- Traitent de manière confidentielle l'ensemble des données et informations qu'ils pourront recueillir, de manière orale, écrite et/ou à partir de l'Extranet, pour la réalisation de la ou des missions qui lui sont confiées dans le cadre du processus de détection, montage, instruction, sélection, financement et/ou suivi des projets Innovants collaboratifs susceptibles de bénéficier d'un financement public.
- Respectent les lois et réglementations en vigueur, et notamment celles relatives aux droits de propriété intellectuelle et droits des tiers.

L'Etat français, les pôles de compétitivité, les sociétés du groupe **Bpifrance** sont propriétaires de leurs marques, logos, signes distinctifs et noms de domaine.

L'Extranet appartient à Bpifrance Financement.

Les organismes adhérents s'engagent à ne mentionner que leurs propres marques, logos et signes distinctifs associés dans l'Extranet.

Les organismes adhérents s'engagent à respecter les règles de propriété intellectuelle françaises et internationales et notamment à ne pas copier, reproduire, diffuser, modifier, altérer, communiquer ou transmettre, sans autorisation écrite de leur propriétaire, à titre privé ou professionnel, les marques, logos, l'application, les bases de données, les brevets, les droits d'auteur, les secrets de fabrication, les savoirs faire et autres droits de propriété intellectuelle.

2- REGLES D'UTILISATION DE L'EXTRANET

Les organismes adhérents utilisent l'Extranet par l'intermédiaire d'un ou plusieurs collaborateurs qu'ils délèguent à cette fin (leurs délégataires, liste jointe en annexe). Ils les informent des engagements pris dans le cadre de la présente Charte et de leur obligation de s'y conformer (copie de la présente Charte leur est transmise).

A ce titre, les organismes adhérents s'engagent à mettre en œuvre une politique responsable de sécurité et de protection des ressources informatiques et du réseau auquel il a accès, conforme à l'état de l'art, et à respecter les règles d'utilisation suivantes :

- La connexion et l'utilisation de l'Extranet sont soumises à autorisation gérée par Bpifrance Financement. Ces autorisations sont strictement personnelles et ne peuvent en aucun cas être transmises, même temporairement, à un autre collaborateur ou à un tiers.
- Les délégataires ne doivent pas utiliser ou essayer d'utiliser un accès à l'Extranet autre que le leur.
- Les organismes adhérents sont responsables de l'usage qui est fait par leurs délégataires de l'Extranet et des données et informations auxquelles ils ont accès. Ceux-ci doivent concourir à la protection des dites données et informations, en faisant preuve de prudence.
- L'utilisation de ces données et informations doit être strictement professionnelle, rationnelle et loyale. Les organismes adhérents s'engagent - pour eux-mêmes et pour leurs délégataires- à ne pas les détourner à des fins personnelles ou à les utiliser de manière malveillante ou illicite.

- Les organismes adhérents s'engagent - pour eux-mêmes et pour leurs délégataires - à ne pas utiliser l'Extranet pour proposer ou rendre accessible à des tiers non autorisés les données et informations confidentielles qui y figurent.
- Les données et informations renseignées à l'initiative des délégataires dans l'Extranet doivent être licites au regard des lois qui leurs sont applicables.
- Les organismes adhérents garantissent que les informations enregistrées par leurs délégataires sont exactes et complètes. Ils certifient être à l'origine des documents ou avis enregistrés par eux sur l'Extranet et précisent les données externes utilisées. Ils sont les seuls responsables du contenu des données, des informations, des documents, fichiers ou autres qu'ils déposent sur l'Extranet. Ils assument la responsabilité de l'adéquation de ces avis, expertises ou décisions à la résolution des problématiques R&D envisagées pour les projets collaboratifs et à leur performance.
- Les organismes adhérents s'engagent – pour eux-mêmes et pour leurs délégataires - à ne pas effectuer, de manière volontaire, d'opérations pouvant nuire au bon fonctionnement de l'Extranet.

Le non-respect de ces règles par un délégataire des organismes adhérant à la Charte pourra donner lieu à une limitation, voire une suppression, de l'accès à l'Extranet par Bpifrance Financement.

Les organismes adhérant à la présente Charte sont informés et acceptent expressément que Bpifrance Financement procède à des contrôles de la bonne utilisation de l'Extranet, dans le respect de la législation applicable.

Ils acceptent que Bpifrance Financement prenne des mesures d'urgence, incluant la décision de limiter ou d'interrompre temporairement l'accès à l'Extranet, pour en préserver la sécurité en cas d'incident dont Bpifrance Financement aurait connaissance.

Il est rappelé que tout manquement aux obligations de confidentialité peut être sanctionné civilement et pénalement.

3 - RESPONSABILITE.

La responsabilité de Bpifrance Financement, de toute autre société de son groupe, ou d'un autre organisme adhérant à la Charte ne saurait être engagée en cas de non-respect, soit des conditions d'utilisation soit des règles de confidentialité, par d'autres organismes adhérents ou leurs délégataires.

En cas de mise en cause d'un adhérent (B) à la Charte par un tiers pour un fait imputable à un adhérent (A) ou à un de ses délégataires, l'adhérent (A) s'engage à intervenir au côté de l'adhérent (B) et à le tenir indemne de tout frais, débours ou préjudice.

Bpifrance Financement ne pourra être tenu responsable de dommages directs ou indirects, pertes ou frais, résultant de l'utilisation de ce site Web, ou de l'impossibilité pour un tiers de l'utiliser, ou d'un mauvais fonctionnement, d'une interruption, d'un virus, ou encore d'un problème de ligne ou de système, faits de tiers, force majeure ou cas fortuit.

4 - DUREE DES OBLIGATIONS

Les obligations des organismes adhérant à la présente Charte produisent leurs effets à compter de l'adhésion à celle-ci et jusqu'à la fin de la réalisation des projets soutenus.

Les obligations de confidentialité perdurent tant que les éléments des projets ne tombent pas dans le domaine public

5 - LOI ET COMPETENCE DES TRIBUNAUX

La présente Charte est régie par la loi française. Les litiges seront de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de PARIS.

Annexe 1 : Liste des utilisateurs habilités

à retourner à contact-dc2p@bpifrance.fr

ANNEXE 1 : Liste des utilisateurs habilités par l'organisme // - à compléter - //

Nom	Prénom	Fonction	TEL	Adresse électronique	Début des droits	Fin des droits

Fait à « _____ » le « _____ »

« *Nom de l'organisme* »
(*Tampon de l'organisme*)

« *Nom du représentant légal de l'organisme* »
(*Signature du représentant légal*)

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF USE OF THE EXTRANET TO SUPPORT COLLABORATIVE PROJECTS OF INNOVATION

(version in effect starting from 23 December 2015)

The "Supports collaborative projects of innovation" Extranet, hereafter referred to as "Extranet", is owned by the French corporation (*Société Anonyme*) Bpifrance Financement, with € 839,907,320 in share capital, registered in the Créteil Trade and Companies Register under number 320 252 489, and whose registered office is located at 27/31, avenue du Général Leclerc – 94710 MAISONS ALFORT cedex.

The director responsible for the publication of the Extranet is Nicolas Dufourcq, in his capacity as legal representative of Bpifrance Financement (hereafter referred to as Bpifrance Financement).

I. - PRESENTATION OF THE EXTRANET

Bpifrance Financement collaborates with public authorities:

- In managing the Single Interministry Fund (FUI), hereafter referred to as FUI;
- In the structural R&D projects for competitiveness (PSPC) initiative, hereafter referred to as PSPC;
- In managing the French National Fund for a Digital Society (FSN), hereafter referred to as FSN;
- In managing the Partnership for Regional Innovation (PRI) initiative, hereafter referred to as PRI;
- In the "Innovation 2030" international competition (CMI), hereafter referred to as CMI;
- In the Industrial Projects of the Future initiative, hereafter referred to as PIAVE.
- In the National Competition for the creation of innovative technology companies, hereafter referred to as I-LAB

All of the above projects are designed to finance the launch or development of collaborative projects of innovation.

The Extranet is a secure IT application hosted by Bpifrance Financement. The Extranet uses internet technologies and enables the processing of calls for FUI, PSPC, FSN, PRI, CMI,PIAVE and I-LAB projects. It has been created in order to make it easier for different involved parties to work together.

The Extranet is an interactive tool, which is only accessible to authorised representatives of the companies participating in the various calls for projects.

Obtaining a user ID and password is required for this access.

The Extranet covers all of the processes to collect information and opinions for a project until a decision is made.

This involves:

- filing of the projects submitted in response to a call for projects;
- assessment of the projects by specialists who were designated in particular by the *Comité Technique de Coordination des pôles* (The Technical Cluster Coordination Committee - COTECH), the French General Investment Commission (CGI), the Innovation 2030 Commission, or by Bpifrance Financement;
- registration of the local authorities' intent to co-finance under the coordination of the French government's decentralised prefects and administrations, in cooperation with Bpifrance Financement's regional branches (FUI);
- pre-selection of projects under the aegis of the Technical Cluster Coordination Committee (COTECH), the French General Investment Commission (CGI), the CMI Steering Committee, the Regional Selection Committee (CSR) for the PRI, the PIAVE initiative Steering Committee, the PSPC Steering Committee and the FSN Monitoring Technical Committees, Regional and national juries for the I-LAB National Competition.
- where necessary, financial analysis of the files by Bpifrance Financement's regional branches;
- selection of projects by the decision-making bodies.

II - CONDITIONS OF USE OF THE EXTRANET

All USERS are bound by certain terms and conditions (see 1), others concern the USERS who file a response to a call for projects (see 2), and lastly, other terms and conditions must be respected by the parties involved in handling the responses to calls for projects (see 3).

- 1 - Terms and conditions for all users

The USER is an individual authorised to represent an organisation involved in filing or assessing the presentation files for the innovative collaborative projects.

It is noted that the word "organisation" can refer to companies, Ministries, decentralised government departments and local and regional authorities.

Before registration, each USER must read these General Terms and Conditions of Use of this extranet, accept them and agree to comply with them at all times and under any circumstances starting from the first use of the Extranet.

Instructions for using the Extranet are described in the documents "FUI Help", "PSPC Help", "PRI Help", "FSN Help", "CMI Help", "PIAVE Help" "I-LAB Help", which can be found in the "Help" menu.

An explanation of the procedure for calls for projects is presented in the document "specifications for call for tenders", which can be found in the following " FUI ", " PSPC ", " PRI ", " FSN ", " CMI ", " PIAVE ", "I-LAB" menus.

The USER agrees to use the Extranet in an honest and fair manner and agrees not to violate any applicable regulation.

Placing any projects, analyses, instructions, assessments, opinions, decisions or other is each USER'S responsibility. The USER must carefully and truthfully input, register or upload information, documents, opinions, etc. according to the procedure indicated in "Useful Documents". Bpifrance Financement shall not be held responsible for any potential consequences of a USER'S lack of due diligence in managing his or her project.

The USER agrees not to introduce any information or document of any type into the Extranet that contains content which is incomplete, inaccurate or contrary to laws and regulations currently in effect, or which could adversely affect another Extranet USER.

The USER also agrees not to distribute, implement content, messages or tools containing programmes that are liable to cause computer damage, disrupt the Extranet, distort its normal use or adversely harm the Extranet's security systems.

USERS must inform the Extranet administrator of any use of the Extranet that seems abusive and/or contrary to these General Terms and Conditions of Use.

Bpifrance Financement and/or any other company of the group shall not be held liable for direct or indirect damages, losses or fees resulting from the use of this Extranet, or from the inability to use the site, from any site malfunction, interruption, virus, line or system issue, third party issue, *force majeure* or unforeseeable circumstances.

The confidentiality of projects, research and associated documents is an imperative requirement for everyone, without a time limit, except for information that becomes part of the public domain.

Therefore:

- in all cases, data are grouped together by separate projects and those projects are compartmentalised separately and securely. Thus, a USER may not access data that pertains to a project for which he or she has not been duly authorised;
- a USER responding to a call for projects can only access data and documents filed by him or her or his or her partners;
- a USER representing an organisation that has been approved to handle a response to a call for project can access information, opinions and documents concerning this single response;
- documents uploaded into the reserved "confidential" environment can only be accessed by the filer, approved specialists for the concerned project, members of the Technical Committees of the initiative involved, Bpifrance Financement personnel responsible for assessments and local and regional authorities, unless, in the case of local and regional authorities, the project owner has submitted a written request to the contrary. The document to request access refusal, drawn up by the project leader and signed by his or her legal representative on the company's letterhead, and including the approval of all of the project partners must be scanned and filed in the Extranet under the "Project Documents" tab, "Other project documents" heading.

2 - Terms and conditions concerning the USERS responding to a call for tenders

USERS responding to a call for projects do not have to comply with the "Charter for using the Bpifrance Financement Extranet", which is reserved for parties responsible for handling the responses (see 3).

By clicking on the box that says, "I have read the General Terms and Conditions of Use and accept them without restrictions or reserves", **the USER certifies, firstly, to be duly authorised to represent and engage the company or companies or organisations for whom the filings were made, either as a legal representative, or through a Power of Attorney (a copy of the written power of attorney form(s) must be uploaded before the response to the call for tenders is finalised), which is valid until the administrator of the Extranet is notified to the contrary in writing.**

Moreover, in his or her name and on behalf of the companies or organisations that he or she represents, he or she declares and guarantees that:

- the data and information provided in the Extranet are accurate, complete and lawful in regards to the laws and regulations applicable to them;
- he or she and his or her principals:
 - are responsible for the information and documents registered. External data which could be used must be pointed out and precisely described,
 - are owners or recipients of operating licenses, patents or other intellectual ownership rights to use - where applicable - in the project filed,
 - are entirely and solely responsible for the content of the data, information, documents, files, or other items which they are filing on the Extranet,
 - agree to produce, upon first request, the original response documents and supporting documents which could be requested by a USER representing an organisation involved in handling the response to a call for projects,
 - comply with the confidentiality of the data to which they have access on the Extranet. In his or her name and on behalf of the companies or organisations that he or she represents.

He or she acknowledges that:

- Bpifrance Financement, or any other company in its group, another User or other organisations in compliance with the Charter appended to these General Terms and Conditions of Use shall not be held liable in the event that a user or his or her principals do not comply with these General Terms and Conditions of Use;
- In the event that Bpifrance Financement and/or any other company in its group or another USER or his or her principals are implicated (A) by a third party for an act attributable to a USER filing a response to a call for projects or to his or her principals (B) said USER and his or her principals (B) agree unanimously to participate with Bpifrance Financement and/or a company in its group, and/or the USER and his or her principals (A) and to indemnify them from any fees, expenses or prejudice.

3 - Terms and conditions concerning the USERS involved in handling responses to a call for projects.

The organisations involved in handling the documents filed in the Extranet must all adhere to the "Charter for using the Bpifrance Financement 'Supporting innovative collaborative projects' Extranet", which is located on the home page, and which is appended to these General Terms and Conditions of Use, of which it forms an integral part.

The USER representing an organisation involved in handling a response to a call for projects, by clicking on the box that says "I have read and understand the General Terms and Conditions of Use and accept them without restriction or reserve" acknowledges to this end:

- to have read, accept and respect these General Terms and Conditions as well as the "Charter for using the Bpifrance Financement 'Support innovative collaborative projects' Extranet".
- to be fully aware of the obligations and responsibility delegated to him or her and to accept these obligations, notably regarding confidentiality, and this responsibility without restriction or reserve in his or her name and on behalf of the organisation that he or she represents.

III - TECHNICAL ARRANGEMENTS APPLICABLE TO EVERYONE

USERS must ensure that their internet browser provides access to the Extranet in a secured configuration, and that the latter is in good operating condition and does not contain any virus.

The Extranet is particularly optimised for the following internet browsers: Microsoft Internet Explorer versions 7 and on and Firefox version 2 and on.

USERS are responsible for using the Extranet with their own user IDs and passwords.

USERS must keep their user IDs and passwords confidential and notify the Extranet administrator immediately if one of these pieces of information is lost or presumably used by a third party. They must also notify the administrator of leaving a project, and in this case, stop accessing or trying to access the Extranet.

From a legal perspective, USERS and the organisations on whose behalf they are acting are solely responsible for all actions carried out in the Extranet with their user IDs and passwords. Bpifrance Financement shall not be held liable for damages caused by the use of user IDs and passwords by an unauthorised person.

Bpifrance Financement has put in place the necessary means to secure this Extranet and guarantee the confidentiality of information as best as it can using existing technology. The "Support innovative collaborative projects" Extranet has secured communications using SSL (Secure Socket Layer) protocol, which automatically controls the validity of access rights to different pages in the server and guarantees the user that the server to which he or she is connected is indeed that of Bpifrance Financement.

In addition, in order to guarantee the confidentiality of exchanges between the user's computer and Bpifrance Financement's servers, the data transmitted over the Internet **are systematically encrypted with the SSL protocol** once the USER is identified. In order to ensure you that the information received indeed came from

Bpifrance Financement, a certificate of authentication is provided on each page labelled "secure". The USER can ensure that a page is encrypted thanks to the appearance of the lock icon in the internet browser. The user can consult the certificate by simply clicking on this icon.

For any questions pertaining to the use of the Extranet, contact the technical help desk at +33 (0) 1 41 79 84 16 or by email at the following address: contact-dc2p@bpifrance.fr

The Extranet administrator can be contacted for any questions relating to the management of projects in the Extranet (modification/removal of project data, etc.) by email at the following addresses:

- for the FUI: adminfui@bpifrance.fr
- for the PSpC: adminpspc@bpifrance.fr
- for the FSN: adminfsn@bpifrance.fr
- for the CMI: admincmi@bpifrance.fr
- for the PRI: adminpri@bpifrance.fr
- for the PIAVE:: adminpiave@bpifrance.fr
- For I-LAB : admin-i-LAB@bpifrance.fr

USERS should be advised that the Extranet may be interrupted or disturbed for Information System reasons (maintenance, outages, malfunctions in the communications network, etc.) and that Bpifrance Financement shall not under any circumstances be held liable for these interruptions or disturbances.

IV PERSONAL DATA

Declaration

The Extranet collects the last names, first names, telephone numbers or email addresses of individuals, including representatives, specialists and/or authorised contacts from the different organisations involved. In accordance with Law No. 78-17 dated 6 January 1978 as amended, relating to Information Technology, files and data protection, this database concerning individuals is subject to a declaration with the *Commission Nationale Informatique et Libertés* (French Data Protection Authority - CNIL).

Cookies

The visitor is informed that, during his or her visits to the site, a cookie may automatically install itself in his or her internet browser software. The cookie is a block of data which does not identify the visitor; however, it records information pertaining to the navigation of the computer visiting the site (the pages viewed, the date and time the site was consulted, etc.) that Bpifrance Financement can read during their subsequent visits. Generally speaking, any person can oppose the use of cookies by choosing the appropriate parameters in their internet browsers to deactivate cookies, if they wish. The internet browser's help section specifies the steps to take.

For Firefox 2.0: 1. Select the "Tools" menu, then "clear my history, etc." 2. Cookies.

For Microsoft Internet Explorer 7.0: 1. Select the "Tools" menu, then "Internet Options" 2. Click on the "Confidentiality" tab. 3. Select the desired level with your cursor.

For Microsoft Internet Explorer 6.0: 1. Select the "Tools" menu, then "Internet Options". 2. Click on the "Confidentiality" tab. 3. Select the desired level with your cursor.

For Netscape 6.X and 7.X: 1. Select the "Editing" menu > "Preferences". 2. Confidentiality and Security. 3. Cookies.

For Netscape Communicator 4.X: 1. Select the "Editing" menu > "Preferences". 2. Click on the "Advanced" option. 3. "Cookies" section.

For Opera 6.0 and above: 1. Select the "File" menu > "Preferences". 2. Private Life.

Certain browsers do not allow users to delete all cookies. In this case, removal shall be carried out as indicated in the following paragraph.

Right to access, correct, remove and oppose

Individuals concerned by the collection of personal data, either directly or indirectly through the use of cookies, have a right to access, correct, remove and oppose the information concerning them, for legitimate reasons. Exercising this right will be done, in compliance with the terms and conditions defined in articles 32 et seq. of the aforementioned law, by transmitting a request by mail to Bpifrance Financement, *Direction du Système d'Information*, Service SIAQ, 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex.

V - INTELLECTUAL PROPERTY

The names, brands and logos cited on the extranet are the property of their respective filers.

The French government, the competitiveness clusters, and Bpifrance Financement own their brands, logos, distinctive signs and domain names.

The Extranet, its general structure, as well as the text, animated images, still images, expertise, designs, graphics and any other elements making up the Extranet are the property of Bpifrance Financement.

The USERS agree to adhere to French and international intellectual property regulations and agree in particular not to copy, reproduce, distribute, modify, alter, communicate or transmit, either privately or professionally, the brands, logos, application, databases, patents, licenses, expertise and any other intellectual property rights exposed in the "Support innovative collaborative projects" Extranet without prior authorisation.

It is strictly forbidden to create hyperlinks or place the Extranet under another URL without the express consent of Bpifrance Financement.

VI - NON-WAIVER

The failure of Bpifrance Financement to report a breach of any of the stipulations of these General Terms and Conditions of Use by one (or more) USERS or organisation should not be interpreted as a tolerance or waiver on its behalf to report such breach in the future.

VII - UPDATE TO THE GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF USE

Bpifrance Financement reserves the right to modify and update access to the Extranet as well as these General Terms and Conditions of Use at any time. Bpifrance Financement will endeavour to notify USERS of such modifications. USERS are bound by these modifications and updates and must therefore regularly check this area to verify the Extranet's terms and conditions currently in effect.

VIII - LAW AND COURT JURISDICTION

The Extranet is governed by French law. Disputes will be under the exclusive jurisdiction of the courts within the jurisdiction of the PARIS Court of Appeal.

CHARTER FOR THE USE OF THE SUPPORTS COLLABORATIVE PROJECTS OF INNOVATION EXTRANET

(Version in effect starting from 23 december 2015),

NOTE: Except for companies filing projects, all of the organisations participating in the process by handling files must comply with this Charter by registering in the Bpifrance Financement Extranet dedicated to these projects (see article 2 § 2 of the General Terms and Conditions of Use of the Extranet)

Introduction

Société Anonyme Bpifrance Financement (hereafter referred to as Bpifrance Financement) collaborates with public authorities in managing calls for applications with the intention of financing the development of innovative projects, whether they are led by a single company or a collaboration between several partners, in competition mode or in continuous mode.

Participating organisations involved in one stage or another in the process of assessing, selecting, financing and/or monitoring of collaborative projects likely to benefit from financing, by accepting the General Terms and Conditions of Use of the Extranet, of which this Charter forms an integral part, confirm their decision to comply with a series of rules, under the form of voluntary commitment, based on principles of respecting confidentiality, of availability and cooperation, of professionalism and the best service possible.

3- CONFIDENTIALITY AND COMPLIANCE WITH LEGISLATION

Participating organisations are responsible for respecting the confidentiality of the data and information that they could collect; they ensure that their employees participating in the projects:

- Confidentially handle all of the data and information that they receive verbally, in writing or through the Extranet, to carry out assignment(s) entrusted to them as part of the process to detect, arrange, assess, select, finance and/or monitor innovative collaborative projects likely to receive government funding;
- Comply with the laws and regulations currently in effect, and notably those pertaining to the intellectual property rights of third parties.

The French government, the competitiveness clusters, the companies of the **Bpifrance** group own their brands, logos, distinctive signs and domain names.

The Extranet belongs to Bpifrance Financement.

Participating organisations agree to only mention their own associated brands, logos and distinctive signs in the Extranet.

Participating organisations agree to comply with French and international intellectual property regulations and agree in particular not to copy, reproduce, distribute, modify, alter, communicate or transmit, either privately or professionally, the brands, logos, application, databases, patents, licenses, expertise and any other intellectual property rights without written authorisation from their owner.

4- RULES FOR THE USE OF THE EXTRANET

Participating organisations use the Extranet through one or more employees that they delegate for this purpose (their delegates, list attached as an appendix). They inform them of the commitments made under this Charter and of their obligation to abide by it (copy of this Charter has been transmitted to them).

As such, the participating organisations agree to implement a responsible and state of the art security and IT resource and network protection policy to which they have access, and to comply with the following rules of use:

- The connection and use of the Extranet are subject to authorisation managed by Bpifrance Financement. These authorisations are strictly personal and may not under any circumstances be transmitted, even temporarily to another employee or third party;
- The delegates must not use or attempt to use an Extranet access other than their own;
- Participating organisations are responsible for their delegates' use of the Extranet and the data and information to which they have access. They must help protect said data and information by showing prudence;
- The use of this data and information must be strictly professional, rational and honest. Participating organisations agree - for themselves and for their delegates - not to use this information for personal gain or use it in a malicious or illicit manner;
- Participating organisations agree - for themselves and for their delegates - not to use the Extranet to offer or make accessible confidential data and information listed herein to unauthorised third parties;

- The data and information provided in the 'Extranet at the delegates' initiative 'must be legal in regards to the laws that are applicable to them;
- Participating organisations guarantee that the information recorded by their delegates is accurate and complete. They certify to be the 'origin of the documents or opinions recorded by them 'in the Extranet and specify the external data used. They are entirely and solely responsible for the content of the data, information, documents, files, or other items which they 'are filing on the 'Extranet. They assume 'responsibility for balancing these opinions, assessments or decisions in resolving any foreseen R&D problems for collaborative projects and regarding their performance;
- Participating organisations agree - for themselves and for their delegates - not to voluntarily perform operations that could 'harm the functioning of the 'Extranet.

Non-compliance with these rules by a delegatee of the participating organisations adhering to the Charter could lead to a limitation or elimination 'of Extranet access 'by Bpifrance Financement.

The participating organisations in compliance with this Charter are advised of and expressly accept that Bpifrance Financement carries out audits to ensure proper use of 'the Extranet, in compliance with applicable legislation.

They accept that Bpifrance Financement takes emergency measures, 'including the decision to temporarily limit or 'interrupt access 'to the Extranet 'to maintain security in the event that Bpifrance Financement 'becomes aware of an incident.

Any failure to comply with confidentiality requirements may be subject to civil and criminal prosecution.

3 - LIABILITY.

Bpifrance Financement, any other company in its group or another participating organisation 'adhering to the Charter would not be held liable in the event that other participating organisations or their 'delegates breach the terms and conditions 'of use or confidentiality rules.

In the event that a 'Charter participant (B) is implicated by a third party for an act attributable to a member (A) or one of its 'delegates, the 'participant (A) agrees to intervene alongside the 'participant (B) and indemnify them of any fees, expenses or prejudice.

Bpifrance Financement cannot be held liable for direct or indirect damages, losses or fees 'resulting from the use of this website 'or the inability of a 'third party 'to use it, or 'from site 'malfunction, interruption, virus or a 'line or system issue, third party issue, *force majeure* or unforeseeable circumstances.

4 - DURATION OF OBLIGATIONS

The obligations of organisations participating in this Charter take effect starting from the moment they sign the Charter until the supported projects are completed.

Confidentiality obligations shall persist as long as elements of the projects remain out of the public domain.

5 - LAW AND COURT JURISDICTION

This Charter is governed by French law. Disputes will be under the exclusive jurisdiction of the courts within the jurisdiction of the PARIS Court of Appeal.

Appendix 1: List of authorised users

return to contact-dc2p@bpifrance.fr

APPENDIX 1: List of users authorised by the organisation - *to be completed* -

Last name	First name	Position	Tel.	Email address	Start of access	End of access

Signed in " _____ " on " _____ "

« Name of organisation »
(Stamp of
organisation)

« Last name of the organisation's legal representative
(Signature of legal representative)